

PLAN LOCAL D'URBANISME
4^{ème} MODIFICATION SIMPLIFIEE
MISE A DISPOSITION DU DOSSIER

Le public est informé de la mise à disposition du dossier de la 4^{ème} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole portant sur la correction d'une erreur matérielle, de l'exposé de ses motifs et des éventuels avis.

La mise à disposition se déroulera du jeudi 20 juin 2024 au lundi 22 juillet 2024 au sein des locaux de la mairie de Bordeaux situés Cité municipale – 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux ainsi que dans les locaux de Bordeaux Métropole situés bâtiment Laure Gatet 41 cours du maréchal Juin à Bordeaux, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le dossier de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs et les éventuels avis pourront également être consultés par le public sur le site internet de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU pourront être consignées sur les registres déposés dans les lieux précités aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et de façon dématérialisée sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr en activant le bouton « Donnez votre avis » du 20 juin 2024 à partir de 9h jusqu'au 22 juillet 2024 à 17h.

Elles pourront également être adressées par écrit à madame la Présidente de Bordeaux Métropole, Direction de l'urbanisme, service planification urbaine, esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex ainsi que par mail à l'adresse suivante : plu@bordeaux-metropole.fr.

Toute information relative à cette procédure pourra être demandée auprès du service planification urbaine de la Direction de l'urbanisme de Bordeaux Métropole au 05.33.89.56.56.